

taxes sur les choses de première nécessité sont augmentées, et qu'elles sont diminuées sur les articles de luxe, et cela erronément en vue de créer plus de revenu."

Que l'échelle mobile proposée pour les articles thé, café, sucre et mélasse, nuira au commerce et à la société, et que pour obtenir la fixité et la stabilité si nécessaires dans les affaires commerciales, les droits sur le thé, le café, le sucre brut et la mélasse devraient être des droits *ad valorem* équivalant, aux droits spécifiques qui sont actuellement exigibles, et devraient être en définitive entièrement abolis, de manière à permettre aux classes industrielles du Canada de se procurer ces articles de première nécessité à aussi bas prix que leurs compétiteurs au sud de la ligne frontière. Que les droits sur l'eau-de-vie, les vins et les autres liqueurs spiritueuses, ne devraient pas être réduits tel que proposé, mais que ces articles devraient être frappés d'un droit *ad valorem* équivalant aux prix qui sont actuellement payés.

Pour:—MM. Aikins, Bell, Bourassa, Brown, Buchanan, Bureau, Burwell, J. Cameron, M. Cameron, Clark, Connor, Cook, Dorion, Dorland, Drummond, Finlayson, Gould, Harcourt, Hebert, Hogan, Howland, Jobin, Laberge, Laframboise, Langevin, Lemieux, Loranget, D. A. McDonald, J. S. McDonald, Mattice, McDougall, McGee, McKellar, Mowatt, Munro, Notman, Patrick, Piché, Powell, D. Ross, J. Ross, Rynal, Short, Sicotte, Starnes, Stirton, Tassé, Thibaudeau, Wallbridge, Walker, White, et Wright,—51.

Contre:—MM. Alleyn, Archambault, Baby, Beaubien, Benjamin, Burton, Carling, Caron, Cayley, Cartier, Cauchon, Chapais, Cimon, Coutlee, Daly, Daoust, Dawson, Desaulniers, Dionne, Dubord, Dufresne, Dunkin, Fellowes, Ferguson, Fortier, Foster, Fournier, Galt, Gaudet, Gill, Harwood, Heath, Holmes, Labelle, Lacoste, Laporte, LeBoutillier, J. A. Macdonald, Meager, Morin, Morrison, Ouimet, Panet, Playfair, Pope, Price, Robinson, Roblin, Ross, R. W. Scott, W. Scott, Sherwood, Simard, Simpson, Sincennes, S. Smith,

Talbot, Terrill, Tett, Tucotte et Webb, —64.

Ainsi le ministère en perspective de MM. Sicotte et Langevin se voit encore rejeter loin du port, au moment où il croyait l'atteindre.

UNE RÉPONSE.

L'*Observateur* du 17 Mars, dans un article sur la "liberté de la presse en Canada," commence par énumérer les avantages qui résultent de cette liberté, lorsqu'elle ne dégénère pas en licence.

Puis il se plaint qu'en Canada l'homme de talent soit obligé, "pour mettre sa personne et son honneur à l'abri des attaques poissardes d'une meute de vauriens qui barbouillent plutôt qu'ils n'écrivent, de couvrir sa plume de l'anonyme."

S'il n'existait de ces hommes à Québec, si la guenille qui s'appelle l'*Observateur* n'avait pas calomnié tant et tant de citoyens honnêtes et respectables, peut-être dirions-nous que nous ne partageons pas cette opinion, mais tant que Louis Michel a été seul, trop souvent il a calomnié, trop souvent il a insulté pour qu'il ne ressente pas aujourd'hui les tristes effets de ses incartades.

Le citoyen se plaint, dans cet article, écrit à notre adresse, de ne pas connaître les rédacteurs du *Bourru*; sans nous nommer, il nous dit que nous sommes "trop lâches pour combattre en face" et pour mettre nos noms au bas de nos écrits; comme nous savons qu'il n'est pas le seul rédacteur de son journal, nous nous adresserons à ses collègues et nous leur dirons pourquoi nous restons caché sous le voile de l'anonyme.

Bien que l'*Observateur* nous traite de goujats; nous n'en connaissons pas de plus goujat, de plus ignorant ni de plus stupide que Louis Michel, et si nous ne voulons pas lui dire qui nous sommes, c'est parce que nous aurions honte de voir figurer notre nom à côté de celui du *citoyen rédacteur*.

Pauvre malheureux, oui, nous avons eu tort de t'attaquer aussi rudement, tu étais bien plutôt digne de notre pitié

que de nos coups, ce n'est pas toi, pauvre instrument de tes soi-disant amis qui eût dû être frappé sans miséricorde, nous en sommes bien chagrin, encore si nous eussions pu être assez heureux pour te faire ouvrir les yeux.

Si jamais il voit clair une fois, le *citoyen* s'apercevra que nous n'avions pas tort de lui dire qu'il n'est que l'instrument de soi-disant amis, qui se servent de son nom pour se débarrasser de la responsabilité d'écrits qu'ils ont honte de signer; pour publier dans l'*Observateur* ce qu'ils craignent de publier dans un autre journal.

Tous les Numéros de la *guenille* n'ont été qu'une série d'injures aussi grossières que mal dites, lancées à la figure d'hommes qui ne lui ont jamais rien fait. Ni la respectabilité du citoyen, ni la dignité du magistrat, ni la sainteté du sacerdoce n'ont été épargnées par cette feuille ignoble et méprisable.

Personne, excepté *Michel*, n'a le droit de se plaindre du *Bourru*, personne autre que cet *instrument* n'a été attaqué par notre feuille, et si nous avons maltraité l'*Observateur*, c'est parce que nous avons voulu mettre un frein à sa frénésie.

Nous aimons à dire, en finissant, que ce n'est pas Louis Michel qui a fait l'article sur la liberté de la presse, car il est de toute incapacité; mais bien un certain notaire de ses amis, plus versé que Michel dans l'art d'écrire ainsi que dans l'art d'Apollon.

CHINIQUY.

Nous nous permettrons de dire un dernier mot au sujet de cet homme qui a acquis une si triste célébrité, par son apostasie et par les injures dégoutantes qu'il vomit contre l'Église Catholique. Il y a à peine un mois qu'il a laissé Québec, et son nom est oublié, et c'est à peine si on se rappelle le jour où il apparaissait au milieu des citoyens de St. Roch avec l'espoir d'être adoré comme un Dieu. Forcé de déguerpir de St. Roch, à l'injonction de quelques citoyens crédules qu'il avait honteusement trompés, il a erré depuis, de villes en villes, de villages en villages, et partout